

Diplôme d'études musicales musique classique

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CONSERVATOIRE A
RAYONNEMENT
DEPARTEMENTAL DES LANDES

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Admission sur dossier Admission sur entretien
autre formation

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de
professionnalisation
possible ?

Non

Objectif de la formation

Le cycle professionnel initial (ou cycle à orientation professionnelle), suivi dans un conservatoire régional ou départemental, qui fait suite aux cycles d'initiation, permet de préparer le Diplôme national d'orientation professionnelle de musique (DNOP musique) ou le Diplôme d'études musicales (DEM), selon les établissements. Ce cycle de 2 à 4 ans permet de renforcer une pratique musicale déjà commencée et de suivre des enseignements complémentaires de culture artistique. Certaines spécialisations et instruments ne sont pas proposés par tous les conservatoires (musique ancienne, harpe celtique, percussions, etc.). Le DNOP musique (ou DEM) permet de se présenter aux concours d'entrée des formations supérieures (pôles supérieurs artistiques, conservatoires nationaux supérieurs).

Contenu et modalités d'organisation

-

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

Validation(s) Visée(s)

Diplôme d'études musicales - Sans niveau spécifique

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00323744	du 01/09/2022 au 30/06/2024	Mont-de- Marsan (40)	CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL DES LANDES		Non éligible	